

RENTREE 2021 : CANDIDATURE EN CLASSE DE SECONDE GENERALE « SPORTIVE »

ELEVE :

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Adresses des responsables légaux :

Adresse mail : _____@_____

Tel domicile : ___ ___ ___ ___

Tel portable : ___ ___ ___ ___

Etablissement d'origine (adresse) :

Fournir :

- copie des bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestres
- une lettre de motivation de l'élève
- (une lettre de demande de place à l'internat si élève interne)

REGIME SOUHAITE :

(Joindre une lettre si demande d'une place à l'internat)

Demi-pensionnaire : Externe : Interne :

OPTIONS : pas d'enseignement optionnel en section sportive

ACTIVITE SPORTIVE DEMANDEE :

(Détection des clubs au plus tard le 21 mai 2021)

Section Sportive :

- | | | |
|---|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> VOLLEY BALL | <input type="checkbox"/> RUGBY | <input type="checkbox"/> FOOTBALL |
| <input type="checkbox"/> HANDBALL | <input type="checkbox"/> BASKETBALL | <input type="checkbox"/> AVIRON |
| <input type="checkbox"/> ESCALADE | <input type="checkbox"/> ATHLETISME | <input type="checkbox"/> CYCLISME |
| <input type="checkbox"/> SPORTS EQUESTRES | | |

(galop n°4 minimum)

COORDONNEES DU CLUB ACCUEILLANT :

Signature

responsable légal :

Signature

responsable légal :

Signature

élève :

Les candidatures en sections sportives ne sont recevables que si elles sont complétées des bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestre de troisième et d'une lettre de motivation du candidat. Le dossier est à adresser à Monsieur le Proviseur **avant le 16 AVRIL 2021**. Tout dossier incomplet sera retourné aux représentants légaux.

L'admissibilité est prononcée par le chef d'établissement après proposition du club sportif, sur la base des appréciations et du niveau scolaire de l'élève. Les bulletins scolaires des élèves non-retenus sportivement ne seront pas examinés. Une réponse vous sera adressée (positive ou négative) au plus tard fin mai.

L'admission en section sportive est validée au moment de l'affectation par les services académiques en juin. Résultat Affelnet.

Le courrier de demande de place en internat est à adresser en même temps que le dossier de candidature en section sportive .

L'admission à l'internat n'est pas de droit ; la réponse est fondée sur l'éloignement, des difficultés de transport, un projet spécifique.

Les places sont en suite attribuées en fonction des disponibilités et du nombre de demandes. Aussi, est il recommandé de disposer d'un bon dossier scolaire.

Une réponse vous sera communiquée, **au plus tôt** à l'occasion de votre admission en section sportive (**courant juin**) en fonction de la qualité de votre dossier et des premières estimations de places vacantes à l'internat.